



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

**ÉLECTIONS : [www.programme-candidats.interieur.gouv.fr](http://www.programme-candidats.interieur.gouv.fr) à partir du lundi 15 juin 2020.**

*A l'occasion du second tour des élections municipales du 28 juin 2020, un dispositif de publication sur Internet des circulaires des listes de candidats est mis en œuvre par le ministère de l'intérieur.*

*Pour ce scrutin, le ministère de l'intérieur a développé un site internet où pourront être consultées les professions de foi numérisées par les listes de candidats dans les communes de 2 500 habitants et plus, une fois validées par les commissions de contrôle qui vérifient que les documents imprimés et numérisés sont identiques et conformes aux prescriptions du code électoral.*

*L'ensemble des professions de foi sont publiées sur le site [www.programme-candidats.interieur.gouv.fr](http://www.programme-candidats.interieur.gouv.fr) depuis le lundi 15 juin 2020 à 18 heures.*

**Contact presse  
Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr](mailto:nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr):

7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers

